

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **88 (1962)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

5^e prix, 1500 fr., au projet « re », M. Paul Gerber, architecte EPF, SIA, Fribourg.

Le jury était composé de MM. Jean-Pierre Vouga, architecte cantonal, Lausanne ; Roger Aeby, architecte cantonal, Fribourg ; Marcel Colliard, architecte, Fribourg ; Oswald Schuwey, syndic, Guin ; Victor Fries, président de la Commission scolaire, Guin.

Suppléants : MM. Charles Vesin, adjoint de l'architecte cantonal, Fribourg ; Arthur Jendly, vice-syndic, Guin.

STS

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZÜRICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZÜRICH

Emplois vacants :

Section du bâtiment et du génie civil

30. Ingénieur en génie civil ou rural, éventuellement technicien en génie civil, pour projets et réalisations de routes, canalisations, etc. En outre, ingénieur civil, bon staticien, pour béton armé. En outre, dessinateur en béton armé ou en génie civil, ayant quelque pratique. Bureau d'ingénieur. Suisse centrale.

32. Technicien en bâtiment ou dessinateur qualifié, pour un bâtiment industriel (plans, soumissions publiques et coordination entre le bureau et le chantier). Bureau d'architecture. Zurich.

34. Technicien en bâtiment ou dessinateur, pour travaux de bureau. Bureau d'architecture. Jura bernois.

36. Ingénieur civil, ou bon staticien pour béton armé ou pour projets et réalisations de constructions routières et travaux hydrauliques. En outre, dessinateur en béton armé ou en génie civil. Bureau d'ingénieur des bords du lac de Zurich.

38. Ingénieur civil ou technicien expérimenté, pour projets et réalisation de travaux hydrauliques et d'épuration d'eaux usées et surveillance des chantiers. Bureau d'ingénieur en Suisse nord-occidentale, avec succursales à Zurich et en Argovie.

40. Architecte ou technicien en bâtiment, ayant de la pratique au bureau et chantier, éventuellement menuisier ou charpentier avec au moins 3 ans de pratique au bureau pour établir projets et normes de constructions et d'éléments de constructions en bois et pour le bureau. Bon dessinateur. Bureau d'architecture. Zurich.

42. Architecte expérimenté pour projets ; en outre, technicien en bâtiment ou dessinateur pour plans d'exécution. Bureau d'architecture. Environs de Zurich.

44. Dessinateur en bâtiment, expérimenté. Bureau d'architecture. Berne.

46. Jeune ingénieur civil, éventuellement technicien qualifié, bon staticien pour béton armé. Bureau d'ingénieur. Bâle.

48. Ingénieur civil EPF ou EPUL, ayant quelques années d'expérience en béton armé (ouvrages d'art, barrages, travaux souterrains, routes, constructions industrielles et bâtiments d'habitation). De préférence Suisse romand, ou possédant bien le français. Entrée à convenir. Place stable. Bureau d'études d'une grande entreprise à Paris.

50. Technicien-conducteur de travaux en bâtiment, expérimenté, pour métrés, contrôle de chantiers et direction de travaux. Place stable. Bureau d'architecture. Sion.

52. Architecte d'intérieur, pour projets. Bureau d'architecture. Bâle.

54. Technicien en bâtiment ou dessinateur, ayant quelque expérience pour bureau et éventuellement chantier. Bureau d'architecture. Zurich.

56. Un technicien en bâtiment, un dessinateur en bâtiment, un métreur expérimenté. Entrée tout de suite, pour plusieurs années. Bureau d'architecture. La Chaux-de-Fonds.

58. Technicien ou dessinateur en bâtiment, ayant quelque expérience et capable. Entrée tout de suite ou à convenir. Place stable. Bureau d'architecture. Lausanne.

60. Dessinateur en bâtiment, ayant quelque expérience pour bureau et chantier. Entreprise. Canton de Berne.

62. Jeune technicien en bâtiment ou dessinateur, ayant quelque expérience pour travaux de bureau. Occasion d'apprendre l'italien. Bureau d'architecture. Tessin.

64. Technicien en bâtiment ou dessinateur, ayant quelque pratique pour bureau et chantier. Bureau d'architecture près de Berne.

66. Technicien en bâtiment ou dessinateur, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1960 : 104, 612, 654, 762, 868, 942, 1002, 1010 ; de 1961 : 256, 294, 648.

Section industrielle

19. Ingénieur ou technicien, expérimenté en construction mécanique générale, pour projets et réalisation d'électro-filtres pour l'industrie. Connaissance des langues étrangères désirée. Bureau d'ingénieur. Zurich.

21. Chimiste, pour travaux analytiques et de recherche. Occasion de connaître la fabrication de produits chimico-pharmaceutiques. Possibilité d'avancement au poste d'adjoint du chef d'exploitation. Fabrique à Genève.

23. Ingénieur électricien, mécanicien ou physicien, pour travail dans le domaine des brevets. Connaissance des langues étrangères désirée. Fabrique d'appareils de petite mécanique. Suisse romande.

25. Ingénieur électricien ou électro-chimiste, ayant quelque pratique et connaissances commerciales comme représentant pour toute la Suisse d'une fabrique allemande.

Sont pourvus les numéros, de 1961 : 115, 243.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 9 et 10 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

Installation de télémesure et de télécomptage des Entreprises Electriques Fribourgeoises (EEF)

(Voir photographie page couverture)

Cette installation livrée par Landis & Gyr S.A., Zoug, a pour but d'indiquer au poste central de Hauterive les puissances instantanées fournies par ses propres centrales, ainsi que les valeurs des échanges d'énergie aux points d'interconnexion avec d'autres réseaux, tels que celui de l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS), des Forces Motrices Bernoises (FMB) et de l'Electricité Neuchâteloise S.A. (ENSA).

Les valeurs indiquées sont les suivantes :

1. La production totale de chaque centrale (Oelberg, Mairgrange, Broc, Montbovon, Hauterive, Châtelot).
2. La somme de la production totale, donc la somme des six valeurs précédentes.
3. Les échanges avec les réseaux EOS + FMB (3 lignes partant de Hauterive, dont deux vers Galmiz et une vers Saint-Triphon-Mühleberg et 2 lignes partant de Galmiz vers le Châtelot).
4. La somme de la puissance fournie par EOS + FMB.
5. Les échanges avec ENSA à chacun des points suivants : 1 ligne partant de Hauterive vers Pierre-à-Bot, un certain pourcentage de la production du Châtelot, 2 lignes partant de Galmiz vers le Châtelot.
6. La somme des échanges avec ENSA.
7. La somme totale des échanges, soit la somme des valeurs obtenues sous 4 et 6.
8. La somme de l'énergie absorbée par le réseau qui est la somme de la puissance produite 2 et des échanges avec les réseaux voisins 7.
9. Les échanges avec FMB représentés par un programme convenu à l'avance de semaine en semaine.
10. Les échanges avec EOS, soit la différence entre les valeurs 4 et 9.
11. Les échanges internes mesurés sur huit lignes à haute tension.

Le comptage reprend les mêmes valeurs que celles mentionnées sous les points 1 à 10.